

## Chacun pour soi, sous l'œil US

Plus personne – hormis ses salariés – n'entend parler de l'Union du Maghreb Arabe. Plus personne ne sait ce qui se passe dans cette coquille institutionnelle, laborieusement formée il y a 20 ans. A l'ère des ensembles régionaux économiques et humains autour desquels s'articule un nouveau monde, les membres de l'UMA sont désormais inscrits dans la logique du chacun pour soi, préparant de fait l'acte de décès de leur institution.

Au niveau des Etats, l'UMA est bloquée. Certes, il y a le dossier en suspens de la décolonisation du Sahara occidental qui a réduit l'homogénéité de l'Organisation. Il est aussi le prétexte trouvé par le royaume du Maroc pour figer l'entreprise maghrébine. Rabat en a fait une affaire nationale « sacrée » au point, où il lui est, aujourd'hui, difficile – voire impossible – de négocier une solution sérieuse sans perdre la face. Rabat est dans cette posture, vieille maintenant de 33 ans !

Du coup, le Maroc officiel est plus tourné vers l'Union européenne et les USA, que vers ses voisins maghrébins. Encore que, au gré des conjonctures, il opère des rapprochements ponctuels tantôt avec la Libye, tantôt avec la Mauritanie. Ainsi, le coup d'Etat militaire mené par le général mauritanien Ould Abdelaziz n'a-t-il pas été dénoncé par le palais royal et il ne serait pas étonnant qu'il affiche des sympathies à l'égard de la junte qui vient de nommer un nouveau Premier ministre, diplomate de carrière et dont une partie de la formation universitaire a eu lieu au Maroc.

La Mauritanie, que l'on croyait bien arrimée à un processus démocratique, se révèle encore sous la coupe des militaires. Leur emprise sur le pays traduit une instabilité politique qui trouverait ses racines dans la fragile structuration sociale, encore marquée par le tribalisme et des rivalités ethniques que peine à cacher une façade « moderniste ».

Cela donne des situations paradoxales comme cette reconnaissance de l'Etat d'Israël par une République islamique ! Le chef de l'Etat qui vient d'être renversé avait évoqué l'idée d'un référendum concernant les relations de son pays avec Israël. Elle est désormais mise au placard et Tel-Aviv annonce « qu'Israël soutient le processus démocratique en Mauritanie » (sic !). Toujours est-il que les nouveaux maîtres de la Mauritanie sont plus préoccupés à asseoir leur pouvoir que par le devenir de l'UMA.

En Algérie, malgré la chape de plomb qui entoure actuellement le sujet, les perspectives politiques sont incertaines. On ne parle plus d'un « troisième mandat » pour l'actuel locataire d'El Mouradia. Mais tout indique que l'on va au moins vers une prolongation de l'actuel mandat. L'alternance au pouvoir sera donc, encore une fois, mise entre parenthèses.

En Tunisie voisine, Benali s'achemine, cahin-caha, vers un cinquième mandat après avoir éradiqué toute opposition. S'il atteint cet objectif, il aura largement battu le record battu par le vénérable Habib Bourguiba qu'il avait démis par un « coup d'Etat médical ».

En attendant, il se contente allègrement de ses rapports fructueux avec l'Union européenne, avec des pays du Golfe et un commerce florissant avec l'Algérie.

Plus au Sud, l'imprévisible Maâmar El Gueddafi prépare le terrain à sa progéniture pour lui succéder. Après avoir spectaculairement renoué avec les USA, ses anciens ennemis, le leader libyen tantôt panarabiste, tantôt africaniste, ne sait plus sur quel pied danser. Une certitude : il défend, bec et ongle, les intérêts de son pays et ne montre aucun enthousiasme à réactiver l'ensemble maghrébin.

Sur ce décor décomposé, plane l'œil des Etats-Unis d'Amérique, avec en toile de fond, notamment, l'enjeu stratégique de l'énergie. Depuis que la nébuleuse de l'islamisme armée du GSPC s'est mise sous la coupe symbolique d'El Qaïda, l'administration américaine a trouvé la justification qu'il lui fallait pour intervenir, si nécessaire, dans cette région. Un jour...en temps opportun.

M. Soukhna

## L'ancien contre-amiral Jean-François Coustillière à *Algérie News*

# Enjeux communs et menaces partagées



**Jean-François Coustillière a passé trente-six ans dans les forces armées françaises. Durant les dernières années, il a également enseigné en tant que professeur associé aux écoles militaires de Saint-Cyr-Coëtquidan. En 2006, il crée un cabinet, JFC Conseil, dédié aux questions méditerranéennes, à travers lequel il conduit des actions d'enseignement et de**

**formation, mais aussi organise des événements et des rencontres, ou porte des projets au profit de tiers, intéressant la promotion ou l'amélioration des relations internationales en Méditerranée.**

**Dans cet entretien, il revient sur les grands sujets d'actualité au Maghreb, le rôle de la France et de l'UE et l'agenda américain dans la région.**

**Algérie News : Le risque d'instabilité politique constitue l'une des principales menaces qui pèse sur la région. Au regard de l'évolution des régimes politiques en Afrique du Nord, considérez-vous que ce risque diminue ou au contraire grandit ?**

Le risque d'instabilité sociopolitique constitue effectivement la menace principale sur la région. Ce risque, selon moi, s'accroît en effet, non pas en raison de l'évolution des régimes politiques, qui de fait n'ont pas beaucoup changé depuis les indépendances, mais parce que les sociétés ont beaucoup changé tant par elles-mêmes (éducation, maturation) que par les influences extérieures (TV, voyages, migrations, internet, globalisation). Les sociétés, mieux informées, aspirent à plus d'aisance, plus de liberté, plus de considération, plus de responsabilité. Elles sont plus exigeantes, et le pouvoir doit répondre à ces aspirations. Force est de constater que les pouvoirs rencontrent beaucoup de difficultés et que les populations manifestent leur mécontentement. Il y a là une véritable menace de déstabilisation.

**Ne pensez-vous pas que la multiplication des initiatives dites de coopération sécuritaire (Dialogue méditerranéen, 5+5, Barcelone, UPM, etc.) dilue les enjeux dans des contextes multilatéraux alors que les logiques bilatérales (pour des raisons politiques, historiques, etc.) demeurent prédominantes ?**

Il est certain que cette multiplication ne simplifie pas la compréhension, quand elle ne crée pas des concurrence néfastes. Elle est due à la fois à des stratégies divergentes ou au moins différentes entre les acteurs principaux qui poursuivent la défense de leurs intérêts propres. En effet, les initiatives que vous citez relèvent, ou sont liées, à l'UE (PB, 5+5, UPM), soit elles sont sous influence américaine (DM de l'OTAN). Les enjeux ne sont évidemment pas parfaitement identiques en Méditerranée pour les USA et pour l'UE... Il conviendrait que l'OTAN et l'UE, qui sont composées en majorité des mêmes pays, fassent l'effort de mieux partager les tâches entre les deux organisations, évitent les redondances et éclaircissent les objectifs. Difficile, d'autant plus que les USA ne sont pas disposés à laisser l'UE acquérir trop d'autonomie dans la région. Alors oui, la tentation est grande de préférer la relation bilatérale.

Si celle-ci doit perdurer, car elle est riche et utile, elle ne peut se substituer à l'action multinationale, car les enjeux sont communs, les menaces sont partagées, les pays interdépendants, et les besoins ne sont pas à la mesure de ce que peut apporter un seul pays.

**Comment un pays comme la France réagit-il à l'extension de l'influence stratégique américaine au Maghreb, tant au niveau bilatéral (USA-Maroc, USA-Algérie), qu'au niveau multilatéral (Dialogue méditerranéen) ?**

Les USA s'intéressent en effet un peu plus au Maghreb depuis ces dernières années, même si leur intérêt pour cette région est né dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (Traité avec le Maroc en 1786, dix ans après l'indépendance qui date de 1776).

Ils le font, car ils redoutent le terrorisme et considèrent que le Maghreb est une zone particulièrement sensible. Ils n'ont d'ailleurs pas toujours eu cette attention particulière vis-à-vis du terrorisme dans la région, avant le 11 septembre 2001.

Ils ont peu d'intérêts économiques au Maghreb qui, par ailleurs, ne constitue pas pour eux un point stratégique important. Le Maghreb est loin des USA, très éclaté, trop complexe et disposant globalement de peu de ressources.

Pour la France et pour l'UE, le Maghreb est un partenaire économique, c'est un marché, c'est une source proche de ressources énergétiques, c'est aussi un espace voisin et donc stratégique, mais c'est aussi un milieu humain qui a des liens nombreux et étroits avec la population européenne pour le meilleur et pour le pire, à travers l'histoire et le présent, notamment du fait de l'immigration.

Tout cela fait que les visions ne soient pas les mêmes, les préoccupations, les priorités et les intérêts non plus.

Or, entre le Maghreb, la France et plus largement l'UE, les intérêts et les risques sont communs. Nous sommes liés. Notre avenir est interdépendant. Les relations se situent donc sur un



**Les sociétés maghrébines, mieux informées, aspirent à plus d'aisance, plus de liberté, plus de considération, plus de responsabilité. Elles sont plus exigeantes, et le pouvoir doit répondre à ces aspirations. Force est de constater que les pouvoirs rencontrent beaucoup de difficultés et que les populations manifestent leur mécontentement. Il y a là, une véritable menace de déstabilisation.**

plan éminemment différent des relations avec les USA.

L'influence stratégique des USA sera donc toujours limitée par cette évidence et même si aujourd'hui il y a un certain jeu de chantage bien compréhensible, la force des réalités s'imposera inévitablement.

Pour moi, l'intérêt des Etats-Unis à l'égard du Maghreb est conjoncturel et très ciblé. C'est une péripétie dans l'histoire entre la France et le Maghreb.

**Quel type de conséquence, selon vous, l'installation de l'Africom peut-elle engendrer sur la sécurité régionale ?**

Africom, comme les autres organes de commandement américains, est destiné à conduire la stratégie américaine dans les espaces géographiques de sa responsabilité. En temps de paix comme en temps de crise ou de conflit, il s'agit de disposer, au plus près des théâtres, des outils de communication, de renseignement et de commandement destinés à faciliter la mise en œuvre des moyens militaires américains susceptibles d'être déployés pour défendre les intérêts américains.

Si la région se plie aux volontés américaines, adhère à leur stratégie, adopte leurs vues et collabore à leurs actions, Africom peut être un outil de sécurité régionale sous direction américaine.

Si la région souhaite gérer ses affaires de façon autonome, sans ingérence extérieure ni injonctions lourdes, Africom risque fort d'entrer en conflit avec les pouvoirs ou de susciter des réactions de rejet de la part des populations et des acteurs locaux qui ne manqueront pas alors de faire émerger des facteurs de déstabilisations, sans sous-estimer les tensions qui pourront se développer entre les pays qui auront des sensibilités différentes.

**La PESD est pour certains un canal à travers lequel la France pourrait être encore plus influente en Afrique et au Maghreb (moins de contraintes politiques et logistiques, plus de légitimité). Quel est votre avis ?**

La France, seule, n'a plus les moyens de ses objectifs, notamment en Afrique subsaharienne. Ceci est dû aux profonds bouleversements de la situation : des pays africains plus développés et mieux équipés, un rapport démographique totalement différent, des besoins gigantesques... qui s'ajoutent à un jugement très critique de la colonisation mais aussi de l'attitude de la France depuis les indépendances. La France essaie donc de convaincre les pays de l'UE de s'engager avec elle pour développer des actions jugées utiles et profitables.

Les autres pays européens quand ils acceptent de suivre ou de participer, le font, car c'est leur intérêt, ou qu'ils rejoignent la France sur ses objectifs. Ils ne le font pas pour défendre les intérêts ou l'influence française. Il serait naïf de le penser...

Alors il est vrai que l'adhésion d'autres pays de l'UE aux projets initiés par la France, permet à la fois plus de moyens, plus de légitimité et l'efface-

ment de l'image du colonisateur. Mais ces projets ne sont plus français et l'influence de la France, si elle existe encore à titre national, est largement encadrée par la vigilance de nos partenaires.

**Les députés américains ont officiellement demandé des excuses à la communauté afro-américaine pour les crimes liés à l'esclavagisme. L'Italie se propose de dédommager la Libye pour compenser les dommages de la colonisation. Que vous inspirent ces deux modèles de traitement de l'histoire mémorielle ?**

Les excuses qui sont présentées à des niveaux différents et sous des formes différentes, le sont généralement soit, car les personnalités qui s'y plient y trouvent dans les démocraties un intérêt électoral soit, car des enjeux économiques lourds conduisent à cette démarche.

Pour ma part, je considère que ces motivations ne sont pas honorables.

Pour ce qui est, des motivations des hommes politiques qui du côté des demandeurs d'excuses, comme du côté des opposants aux excuses, nourrissent périodiquement ce type de débats, je crains qu'elles ne soient guère plus désintéressées.

Dans ces affaires, je m'interroge sur deux plans : -Peut-on s'excuser pour quelque chose qu'on n'a pas commise soi-même ? Qui sommes-nous pour nous permettre de porter «excuse» sur des actes que nous n'avons pas connus ? Un homme politique contemporain, quel que soit son rang a-t-il mandat pour s'excuser au nom de décideurs qu'il n'a même pas connus ?

-Par ailleurs, jusqu'à quelle date peut-on demander des excuses ? la colonisation, le nazisme, les bombardements de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne, les bombardements nucléaires au Japon, l'esclavage des Noirs par les Européens, par les Arabes, les guerres napoléoniennes, les croisades, la conquête arabe, la conquête romaine, etc. ?

La colonisation européenne du XIX<sup>e</sup> siècle n'a été ni la pire ni la première des aventures condamnables de l'Histoire des hommes.

Pour ma part, il me semble que lorsqu'une aventure historique a donné lieu à des massacres, voire des génocides, et à des comportements inacceptables entre nations, entre peuples ou entre ethnies, suscitant des rancœurs et appelant à une reconnaissance officielle des faits, il conviendrait de :

- créer des commissions mixtes d'historiens chargées d'établir un état des lieux aussi objectif que possible,

- faire approuver par la représentation nationale, du peuple ou de l'ethnie une déclaration reconnaissant le caractère condamnable des comportements de l'époque, aux regards des critères actuels.

Il ne faut cependant pas se cacher que cette démarche ouvre la porte à une multiplication d'initiatives qui ne mettront pas seulement des Etats en cause, avec des conséquences imprévisibles...

**Entretien réalisé par Nouredine Azzouz**